

2 fois plus d'éoliennes chez nous ! Ils l'ont décidé en douce... merci Macron !

écrit par François des Groux | 8 mai 2020



Dans les années 90, les écolos se battaient contre un [projet de ligne à haute tension traversant le parc naturel régional du Verdon](#). Longue de 110 km, cette ligne supportée par des pylônes de 70 mètres de haut aurait défiguré la région.

En 2020, les mêmes encouragent l'installation de milliers d'éoliennes gigantesques dont certaines mesureront près de 240 mètres de hauteur.

Le gouvernement, en pleine crise sanitaire du COVID-19, vient d'adopter en catimini le doublement de la puissance installée de l'éolien terrestre d'ici 2028.

Des millions de tonnes de sable, d'eau, de ferraille, de plastique et de produits polluants utilisés pour produire l'électricité (subventionnée) la plus chère du monde.

Par des engins dont les composants ne seront sans doute pas fabriqués par des ouvriers français mais par des esclaves chinois, à des milliers de kilomètres d'ici.

Cherchez l'erreur...

Détruisant les paysages, gaspillant l'argent public pour des gains et des résultats douteux dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'énergie éolienne serait-elle l'arnaque du siècle ?

« La folie des éoliennes s'accélère encore : la situation de la France exige de l'arrêter ! »

Le gouvernement vient de décider de doubler la puissance installée de l'éolien terrestre dans les huit ans qui viennent, s'alarment Stéphane Bern, Jean-Claude Casanova et Michel Pébereau, Françoise Chandernagor, Patrice Cahart ainsi que les dix-sept autres signataires dans une tribune collective au *Figaro*.

La programmation pluriannuelle de l'énergie vient d'être adoptée à la sauvette par un décret du gouvernement le 21 avril. Elle prévoit une multiplication par 2,25 de la puissance installée de l'éolien terrestre d'ici 2028. La prolifération des éoliennes est ainsi inscrite au rang des priorités de notre pays.

N'y avait-il pas de décisions plus urgentes, en ce temps de pandémie?

[...]

Les éoliennes, installées dans des zones de pêche riches en ressources, détruisent les fonds marins

On voit déjà, dans nos campagnes, beaucoup d'éoliennes. On

en verrait presque partout si le programme adopté le 21 avril dernier était appliqué. Et elles nous domineraient encore plus.

Les engins qu'on implante aujourd'hui mesurent couramment 185 mètres de haut. Le préfet des Ardennes a autorisé 65 engins de 200 mètres.

Le projet du Haut-Armançon, dans l'Yonne, atteint 240 mètres.

On se rapproche à toute allure de la tour Eiffel, d'une hauteur de trois cents mètres. Sauf que celle-ci est unique, alors que la vision d'une pléiade de tours Eiffel serait oppressante.

Quant aux éoliennes installées dans des zones de pêche riches en ressources, elles détruisent les fonds marins et chassent les artisans pêcheurs.

Nos paysages terrestres ou maritimes, avec les monuments qu'ils incluent, forment le cadre de vie des Français, et la base de notre tourisme. Un des rares atouts qui nous restent. Préservons-le.

Peut-être certains s'imaginent-ils que le sacrifice de ces paysages aux éoliennes est nécessaire pour lutter contre le réchauffement. Au contraire, grâce à l'électricité d'origine nucléaire et hydraulique, la production française d'électricité ne dégage presque plus de carbone..

Dès lors, une nouvelle implantation massive d'éoliennes ne serait d'aucune aide dans la lutte contre le réchauffement.

Excédentaire en électricité, la France n'a pas besoin de sources nouvelles d'énergie. Elle dispose de centrales nucléaires anciennes qui pourraient être prolongées

Et même, elle lui nuirait. Dans notre pays, une éolienne ne

fonctionne en moyenne qu'à 24 % de sa puissance: quand le vent est faible, elle reste immobile, et quand il est trop fort, on doit l'arrêter.

Or les consommateurs ont besoin d'une alimentation en énergie régulière...

Excédentaire en électricité, la France n'a pas besoin de sources nouvelles d'énergie. Elle dispose de centrales nucléaires anciennes qui pourraient être prolongées, comme le montre l'exemple américain, de vingt ans voire de quarante. Les installations étant à peu près amorties, le courant produit est bon marché. Provenant au contraire d'installations à construire, le courant éolien terrestre sera, dans les meilleurs cas, deux fois plus cher. Et on veut substituer ce second courant au premier! Les conséquences ne se font pas attendre.

Déjà, au cours des douze derniers mois, le prix du courant facturé aux particuliers a été relevé de 10 %. L'application de la programmation pluriannuelle de l'énergie qu'on vient de promulguer ne pourrait qu'aggraver cette tendance, et donc ponctionner le pouvoir d'achat des ménages, alors qu'à l'issue de l'épidémie, il faudra à l'inverse relancer la consommation.

Passons à la caisse. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit pour la décennie 2018-2028, après suppression d'une série de réacteurs encore utiles, la mise en place d'une puissance de 57 gigawatts, éolienne et photovoltaïque pour l'essentiel ; d'où un coût de l'ordre de 81 milliards d'euros, correspondant surtout à des achats de matériel à l'étranger, notamment... en Chine. Un comble!

Le total avoisinerait 120 milliards d'euros, à prélever sur l'épargne française publique ou privée

Ce programme implique aussi un renforcement du réseau, d'un coût de l'ordre de 20 milliards d'euros (plus le coût

psychologique des lignes à haute tension), et, compte tenu de l'intermittence de l'éolien comme du photovoltaïque, la création d'une force de secours d'un coût de l'ordre de 19 milliards d'euros.

Le total avoisinerait 120 milliards d'euros, à prélever sur l'épargne française publique ou privée, et qui manqueraient cruellement pour financer notre redémarrage.

N'est-il pas temps de revenir à de plus justes priorités? Cessons d'aider de nouvelles éoliennes en France, et consacrons ce qui nous reste de ressources au sauvetage de notre pays.

** La tribune est signée par **Stéphane Bern**; **Jean-Claude Casanova** de l'Institut ; **Michel Pébereau** ; **Françoise Chandernagor** de l'Académie Goncourt ; **Patrice Cahart**, Inspecteur général des finances honoraire et ancien directeur de la législation fiscale au ministère des Finances ; **Pierre Audigier**, ingénieur général des Mines honoraire ; **Jean-Louis Butré**, président de la Fédération de l'Environnement Durable ; **Jacqueline Dauxois**, écrivain, spécialiste de bioéthique ; **Anny Duperey**, actrice et romancière...*

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-folie-des-eoliennes-s-accelere-encore-la-situation-de-la-france-exige-de-l-arreter-20200506>



Éoliennes au Mexique



Éoliennes au large de la côte belge (Eric Feferberg / AFP)